

Déclaration de changement de personnes chargées de l'administration ou de la direction d'une association

Monsieur (1)

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er Juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 Août 1901, que lors de la séance de son Conseil d'Administration (ou de son Assemblée Générale) :

- en date du :
- l'association dite :
- dont le siège est à :
- et qui a été déclarée le : sous le n° :

a procédé au renouvellement du Bureau composé désormais comme suit :

- Président (e) :
- Secrétaire :
- Trésorier (ère) :

Préciser pour chacun nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance, profession, nationalité (cf. p. 8 "Liste des personnes...")

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration. Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à : le :

Le Président..... Le Secrétaire.....

(1) Monsieur le Préfet ou Monsieur le Sous-Préfet.

N.B. : N'oubliez pas d'adresser à la délégation départementale USEP copie de ce document.

A consulter :

Chapitre " Création d'Association " : p. 1, 2, 8
Chapitre " Fonctionnement de l'Association " : p. 4, 5, 7
Chapitre " Fiches Pédagogiques " : p. 8 à 10
Annexe 15 : Loi du 1er juillet 1901